**A SUD Mermoz, ce que l’ont fait et qui le fait :**

Décharges : 7.5 heures. En 2016 les CL pourront prendre des heures de décharge. Nous aurons au moins le même nombre d’heures en 2016 – 2017.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Ce que l’ont fait :** | **2015 – 2016** | **2016 - 2017** |
| Trésorier : collecter les cotisations et les feuilles d’adhésion. Les envoyer à Olivier Péault le trésorier de sud océans (Barcelone) | Rémi | Rémi s’il est d’accord |
| CCPL Titulaires : 2  Examiner les dossiers de candidatures (résident et local)  Assister aux commissions paritaires et défendent le classement / critères.  Communiquer les résultats de classement via [sudmermoz@gmail.com](mailto:sudmermoz@gmail.com) | Sarah (2.5h de décharge) et Fred (2h) | Sarah (attente réponse décharge entre 2 et 3h)  Sylvie (attente réponse décharge entre 1h et 2h) |
| CCPL suppléants : 2  Examine les dossiers de candidatures (résident et local) | Pascal et Yannek (3h) | Yannek (1h) et Pascal (1h) |
| Préparer le CE et siéger : 4 CE par an au moins | Manu et Sarah | Manu et Sarah |
| Animer l’HIS et définir l’ordre du jour | Yannek | Manu (2h) |
| Relation avec le SNES : intersyndicale | Yannek, Manu, Sarah | Sarah et Yannek |
| Relation avec le proviseur : RDV mensuel, démarche ponctuelle quand un dossier doit être traité | Yannek | Sarah (reprendre les réunions mensuelles / dialogue social) |
| Messagerie syndicale : [syndicatsmermoz@gmail.com](mailto:syndicatsmermoz@gmail.com)  Info HIS + élections + mobilisation + divers  Caractère consensuel de la messagerie | Yannek | En relation avec le SNES (Sarah et Yannek) |
| Liaison avec SUD océans : réponse aux questions posées, interroger les collègues des autres établissements, lien avec l’AEFE, stage  Interlocuteurs : Vincent Vivier (Niamey), Olivier St Jours (Casablanca) | Yannek | Yannek |
| Assister un collègue lors d’une réunion de recadrage ou avertissement de travail | Yannek | Yannek |
| Registre hygiène et sécurité, CHS | Fred | Aliou. Cette commission émane du CE, donc doit être installée au 1er CE de l’année. |
| Siéger au conseil de discipline | Sarah et Rémi | Olivier. Liste CE : n°4 |
| Réunion formation continue : critères de choix (vérifier circulaire AEFE), les demander en amont, défendre les choix des collègues (droit à la formation ; priorité CL…) | Personne depuis deux ans. Les coordonnateurs assistent à cette réunion. | Coordonnateurs donc Manu et Yannek |
| Elections au CE : photo sur le panneau syndical ; inciter les collègues à voter avant par procuration et pendant les élections (importance du taux de participation) ; tenir le bureau de vote, dépouiller. | Fabrice pour l’affiche annuelle toujours très réussie.  Yannek et Manu | Tous ! Elise, Sarah, Sylvie, Fabrice, Rémi, Olivier, Manu, Yannek, Pascal, Aliou, et plein d’autres |
| Panneau syndical : affichage de quoi ? Par qui ? Rappel : règles. |  | Tous |
| Représenter SUD dans des commissions | Sarah et Manu / horaires ; modification du RI | Sarah et Manu |

Hola les sudistes,

Les points abordés :

1. point trésorerie : 100 000 CFA en caisse (Rémi). Collecte des cotisations locales (20 000 CFA).

2. CCPL contrats locaux : quel positionnement syndical quand des candidats sont déclassées sans raison objective (critère du règlement ou argument fondé) par les administratifs ?

- Refuser le classement des administratifs et demander un vote qui nous sera défavorable. Les administratifs votent comme un seul homme et l'AEFE ne leur donne jamais tort. Argument : ne pas cautionner un mode de recrutement qui fait la part belle aux "oui - dires" (remontées des parents, réputation des collègues)

- trouver un compromis qui permette de classer le candidat, même à un rang inférieur, ou dans une autre matière où il a plus de chances de décrocher un poste.

Argument : influer sur le classement.

3. détachement après succès au concours : les dérogations ne seraient plus acceptées. Nécessité de faire 1 année de stage + 2 ans en France. R.Guinez découvre le dossier. Une réunion est prévue sous peu entre le MEN et le MAE. En attente.

4. CE horaires. Coup de Trafalgar de l'administration. La proposition  "mercredi AM seulement" pour les options a obtenu le plus de suffrages : 14 / 21. Pourtant le proviseur a demandé un revote sur les deux propositions arrivées en tête et majoritaires (mercredi pour toutes les matières 12 / 21). Cette dernière l'a emporté.

Quid le mercredi AM de la présence d'une infirmière, d'un reprographe, de CDIste...A demander au CE prochain (Sarah et Manu)

Grille des fonctions en PJ

Bon we

Yannek